Programme-cadre recherche et enseignement Euratom 1994-1998

1996/0035(CNS) - 29/05/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité insiste sur le fait que la recherche, le développement technologique et l'innovation constituent un domaine d'action prioritaire pour assurer une compétitivité accrue de l'industrie communautaire et un impact positif sur l'emploi dans une optique de cohésion économique et sociale; Il s'inquiéte, alors que le retard technologique de l'Union européenne face à ses principaux concurrents ne fait que croître, du risque sérieux d'une remise en cause des engagements financiers en faveur de la RDT qui ont été pris lors de l'adoption du quatrième programme cadre (1994-1998); Il insiste sur l'importance des investissements immatériels, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche, dans le cadre de la stratégie de relance de la compétitivité et de l'emploi dans l'Union européenne. Le Comité approuve, dans leur principe, les propositions de la Commission.